

“eux, n'est qu'un souvenir historique ou une expression géographique (quoique bien peu soient actuellement à votre endroit aussi ignorants que le fût S. M. le roi Louis XV). En apprenant ainsi à estimer et à aimer ce que j'appellerai l'*âme canadienne*, mes compatriotes admireraient comme moi que vous ayez pu résoudre le problème de demeurer unis de cœur à votre pays d'origine, la France, sans porter en rien atteinte à votre loyalisme envers la grande nation sous l'égide de laquelle vous prospérez depuis si longtemps.”

Il y a cinq ans, M. le docteur Cléroux, au nom d'un certain nombre de médecins et d'amis dévoués à la cause de l'enseignement médical, disait à messieurs les professeurs de la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal :

“Il faut amener le public à s'intéresser à l'accomplissement d'une œuvre considérable; nous suggérons d'ouvrir une liste de souscriptions devant rester ouverte jusqu'à ce qu'elle ait atteint le chiffre de \$80,000, pour la création d'une chair d'Anatomie pathologique et d'une chaire de Physiologie expérimentale.”

Ce projet fut abandonné à mi-chemin, car il rencontra sur sa route un grand nombre d'obstacles qui l'empêchèrent d'atteindre son but.

Au mois d'octobre 1901, M. le regretté professeur Brunelle, arrivant d'Europe, proposa la création de bourses de voyage pour les jeunes médecins les plus méritants qui désireraient aller perfectionner leurs études aux différents foyers scientifiques de l'Europe.

Graduellement on se rapproche du possible, du réalisable, du pratique, et aujourd'hui la voix autorisée de M. le professeur Pozzi promet la sympathie du gouvernement français, si nous voulons fonder à Paris une *Maison canadienne*, qui sera pour les jeunes médecins ce qu'est le Collège canadien à Rome, pour les étudiants en théologie. Ceci, loin d'exclure les bourses de voyage, les favorise davantage car, sachant mieux le coût de la vie à l'étranger et connaissant le nombre d'années requises pour telle étude, il sera plus facile de stimuler la générosité individuelle en faveur de certains besoins qu'exige notre enseignement universitaire.

M. le professeur Gréhant, successeur de Claude Bernard, nous écrivait que ces cours de physiologie expérimentale se-